



Siège Social :
 12, rue Léon Laval
 L-3372 LEUDELANGE
 R.C.S. Luxembourg B 27846
www.luxempart.lu

COMMUNIQUE DE PRESSE

- RESULTATS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019 -

- Résultat net consolidé de 207 millions d'euros
- Performance globale positive de 14,8% pour l'actionnaire
- Nomination de deux administrateurs délégués
- Pas d'impact de COVID-19 enregistré sur les résultats 2019

PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES ⁽¹⁾

Principaux chiffres des états financiers consolidés (part du groupe) (en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres	1.575	1.395
Résultat net / Résultat global	207	16

⁽¹⁾ Application d'IRFS 9 : toutes les variations de valeur du portefeuille sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes.

Le résultat net consolidé au 31 décembre 2019 est principalement composé du résultat des activités d'investissement de 216 millions d'euros (dividendes, gains réalisés et non réalisés) moins les charges opérationnelles de 9 millions d'euros.

Indicateurs alternatifs de performance ⁽¹⁾ (non IFRS, en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Capitalisation boursière	1.064	959
Plus-values réalisées sur cessions d'actifs financiers	58	159
Investissements	149	127
Désinvestissements	127	234
Dividendes reçus	23	24
Trésorerie nette	146	206
Charges opérationnelles	8	9

⁽¹⁾ Informations complémentaires à celles contenues dans les états financiers IFRS au 31 décembre 2019. Voir le rapport de gestion consolidé pour plus d'informations sur les Indicateurs alternatifs de performance.

Le résultat annuel au 31 décembre 2019 a été arrêté par le Conseil d'administration du 25 mars 2020.

L'Administrateur-délégué sortant Jacquot Schwertzer et le Président exécutif François Tesch ont commenté l'exercice comme suit :

« La croissance sur l'ensemble de notre portefeuille, reflétée dans le résultat élevé de € 207 millions, nous a permis de générer un rendement attractif, dividende inclus, de 14,8 %. Cela est essentiellement dû à la performance solide de nos principales lignes du portefeuille et à l'engagement et la compétence de notre équipe. »

DÉCISIONS STRATÉGIQUES

En 2019, le Conseil d'administration a décidé de recentrer la politique d'investissement du groupe.

Le groupe s'orientera davantage vers des lignes au-delà d'un coût d'acquisition de € 30 millions et jusqu'à € 100 millions pour, à terme, disposer d'un portefeuille plus concentré et à potentiel plus impactant sur notre NAV.

A cet effet, Luxempart a commencé à agrandir son équipe et l'a regroupée au Luxembourg afin d'intégrer les équipes spécialisées (telles que le PIPE – portefeuille coté à moyen terme – ou LGI – portefeuille small cap DACH) ou de responsabiliser certaines à fonctionner comme un fonds d'investissement autonome (tel que BCP – portefeuille small cap en Italie du Nord).

Le Conseil d'administration a aussi décidé de développer le portefeuille de fonds d'investissement en tirant avantage de notre réseau, de nos compétences internes et de nos expériences positives avec notre portefeuille de fonds actuel. Ce 2^{ème} axe stratégique permet de générer un rendement stable, de se diversifier géographiquement et sectoriellement et d'avoir accès à davantage d'opportunités de co-investissement.

NOMINATION DE DEUX ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS

Jacquot Schwertzer, CEO depuis 2017 et membre du Comité exécutif depuis plus de 20 ans, a décidé de ne plus renouveler son mandat d'administrateur délégué et de se concentrer sur son nouveau rôle de Vice-Président. Ensemble avec le Président exécutif François Tesch, il suivra de près l'évolution du groupe. Pendant l'exercice de ses mandats, Jacquot Schwertzer a fortement contribué au succès de Luxempart.

Le Conseil d'administration nomme administrateur-délégué John Penning, un Luxembourgeois de 47 ans, qui est déjà membre du Comité exécutif de Luxempart depuis plusieurs années. Il est par ailleurs membre de la famille d'actionnaire principal.

Le Conseil d'administration nomme aussi administrateur-délégué Olaf Kordes, un Luxembourgeois d'origine allemande de 48 ans avec une expérience de longues années en private equity en France et en Allemagne.

Jo Santino, membre du Comité exécutif et membre du Conseil d'administration, ne renouvellera pas son mandat d'administrateur et sera remplacé par Olaf Kordes à partir de la prochaine assemblée générale. Du fait que Jo Santino sera pensionné à partir de 2022, la recherche d'un successeur au Comité exécutif sera lancée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Au cours de l'exercice 2019, le groupe a investi € 149 millions et désinvesti € 127 millions, soit directement, soit indirectement à travers nos équipes associées.

Trois nouveaux **investissements** ont été conclus, à savoir (i) un co-contrôle dans Assmann, une société active dans la distribution de produits de haute qualité pour les réseaux informatiques, (ii) une prise de participation minoritaire dans Novotergum, un groupe allemand de centres de physiothérapie en pleine expansion et (iii) un co-investissement avec Armira dans Boxine, le créateur des appareils audio « Toniebox », permettant aux enfants d'écouter leurs histoires favorites en associant leurs figurines préférées.

Par ailleurs, € 60 millions ont été appelés par des fonds d'investissement. Un engagement de 131 millions reste ouvert au 31 décembre 2019.

Un renforcement dans des lignes du portefeuille et un nouveau co-investissement avec Apax dans AEB, un distributeur d'ingrédients auprès de producteurs de vin, ont été effectués pour un montant global de € 49 millions.

Au titre des **désinvestissements**, nos participations en Eurochiller et en Vivaticket en Italie ainsi que le co-investissement avec Apax dans INSEEC ont été cédés avec succès.

Notre participation en SES a été fortement réduite en 2019 et début 2020. Actuellement, cette position pèse moins de € 10 millions dans notre portefeuille.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Luxempart vient de céder en début d'année avec un rendement significatif l'entièreté de sa participation en LPKF, une société allemande spécialisée dans le *prototyping* et la technologie laser.

ACTIF NET ESTIME

L'actif net estimé au 31 décembre 2019 s'élève à € 1.575 millions comparé à € 1.395 millions au 31 décembre 2018, soit une variation de 12,8%. La performance globale de Luxempart, correspondant à la variation de l'actif net estimé et au dividende payé en 2019, s'élève à 14,8%.

Les investissements directs représentent 69%, les investissements via les fonds 22% et la trésorerie nette 9% de l'actif net estimé. 16 % des actifs sont investis dans des sociétés cotées en bourse.

La décote par action (différence entre l'actif net par titre et le cours de bourse) au 31 décembre 2019 représente 32,4 % (31,3% au 31 décembre 2018).

CONSEQUENCES DE L'EPIDEMIE DE COVID-19

Luxempart a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger ses employés qui sont équipés pour travailler à partir de leur domicile.

Au 20 mars 2020, aucun ajustement de valeur n'a été apporté au portefeuille non coté par manque de visibilité. Néanmoins, à date d'aujourd'hui, la valeur du portefeuille n'est pas affectée par des pertes irrécupérables non déjà comptabilisées au 31 décembre 2019. Depuis début 2020, aucune sortie du portefeuille n'a été réalisée en-dessous des dernières évaluations publiées.

A ce jour, aucun problème majeur n'a été identifié qui amènerait Luxempart à adapter significativement la valeur du portefeuille à fin 2019. Ceci pourrait cependant devenir nécessaire en 2020 lorsque l'impact sur les revenus, la profitabilité et les réserves de liquidités des sociétés du portefeuille sera quantifié. De

telles réductions de valeurs sont probables et impacteront négativement nos résultats 2020 ainsi que l'actif net estimé au 30 juin et 31 décembre 2020.

DIVIDENDE

Le Conseil d'administration proposera un dividende de € 1,48 brut par action, soit une progression de 5% par rapport à 2019.

PERSPECTIVES

Le portefeuille est composé d'un grand nombre de sociétés en croissance et ayant un bilan solide.

La réalisation régulière de gains en capitaux et une position de trésorerie significative permettent le paiement du dividende 2019, l'acquisition de nouvelles participations et le respect de nos obligations à l'égard des fonds d'investissement.

Une équipe de direction partiellement renouvelée, une équipe d'investissement élargie opérant collectivement à partir de Luxembourg, un actionariat familial stable, impliqué et orienté à long terme, une stratégie d'investissement recentrée ainsi que des bases financières solides permettent de réaliser un rendement soutenu pour nos actionnaires.

Il est difficile d'évaluer maintenant l'impact des événements adverses comme le COVID-19 ou un ralentissement économique généralisé. Des réductions de valeurs impactant négativement nos résultats 2020 et l'actif net estimé au 30 juin et 31 décembre 2020 sont probables.

A travers un échange continu avec nos sociétés du portefeuille, notre équipe se concentre sur le suivi régulier des revenus et de la trésorerie de ces sociétés, plus particulièrement celles dans les secteurs les plus affectés tels que tourisme, transport et commerce. Pour permettre de supporter au mieux ces sociétés, notre équipe a momentanément réduit les activités d'investissement.

Luxempart bénéficie d'une situation financière solide avec des réserves de liquidités de plus de € 180 millions, pas d'endettement et de nombreuses relations bancaires donnant accès à des lignes de crédit.

Dans ce contexte difficile, il est encore plus important d'investir dans un portefeuille diversifié, de suivre de près toutes les lignes du portefeuille et de cultiver un vivier de talents professionnels, ce à quoi notre Conseil d'administration attache une importance toute particulière.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La date de l'assemblée générale est maintenue au 27 avril 2020. Compte tenu des circonstances actuelles, elle n'aura cependant pas lieu en réunion physique. Les actionnaires pourront émettre leur vote par procuration au Président ou par correspondance. Les actionnaires pourront poser des questions par écrit. La société mettra en place une solution de communication à distance (webcasting) pour exposer les points à l'agenda et répondre aux questions posées par écrit. Des précisions seront communiquées ultérieurement.

Des informations complémentaires et plus détaillées sont présentées dans le rapport annuel au 31 décembre 2019 et le seront sur le site internet de la société : www.luxempart.lu

Leudelange, le 25 mars 2020

Contact : Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - luxempart@luxempart.lu